

Belgique-België		
6820 Florenville		
PP	11	147



Périodique trimestriel - Numéro d'agrément: P601158
Bureau de dépôt: 6820 Florenville
Rue de la Rosière, 4 - B-6820 Florenville

n° **54**

fevrier 10

en vrac
réseau des Centres Culturels
de la Communauté Wallonie-Bruxelles

destinataire:

**Conjuguons la culture :
imparfait, présent, futur
...conditionnel**

■ Sommaire 54

Le mot du Président	3
Actualités du secteur	4
Nouveau décret - nouvelles du front...	4
Bilan 2007-2009 de la 3C.....	6
A la recherche de l'histoire des CC	9
Journée professionnelle	11
Culture.Wapi.....	13
Chronique des jours heureux	17
Actualité ENCC	19
Carte blanche.....	22
Drôle d'histoire.....	25
Carte professionnelle	27
Réunions de l'ASTRAC.....	29
Contacts.....	30
Conseil d'administration.....	31



■ Le mot du Président

Le mot du Président

La crise de la quarantaine

En août de cette année, nous fêterons le 40ème anniversaire de l'arrêté royal établissant le secteur ! 40 ans ! A l'occasion de ce jubilé, l'Observatoire des Politiques culturelles lance un appel à contribuer à la rédaction de « Acteurs, organisations et systèmes des politiques publiques de la culture en Communauté française : une approche historique et critique de 1965 à 2015 ». Cet ambitieux chantier dit « de la mémoire » sera alimenté par chaque Centre ainsi que chaque personnalité qui y a œuvré.

La quarantaine...

Ce cap, reconnu par les plus grands psys comme étant celui comparable à un volcan qui se réveille, n'est pas aisé à négocier.

Le démon de midi, comme on dit, se manifeste sans qu'on s'y attende. Au passage de la

quarantaine, rien n'est calme. Alors que tout semble normal à l'extérieur, la personne est comme un Vésuve en ébullition à l'intérieur. Elle est confuse dans ses désirs et elle n'est pas bien dans sa peau. L'homme et la femme de quarante ans sont à la recherche d'un nouvel équilibre humain et spirituel. Et pourtant, toute crise débouche sur la naissance d'un être nouveau si on se donne les instruments pour l'affronter.

Pour nous aider à surmonter ce moment difficile, quelques bonnes recettes trouvées sur le net...dont voici un florilège....

(1) Cette crise est surmontable mais il faut en parler autour de soi. Librement. Cela demande du courage. En mettant des mots sur les sentiments difficiles et en cherchant de l'aide, on les surmonte plus facilement.

(2) Si un problème relationnel apparaît, n'hésitez pas à en parler à votre médecin et à démarrer une thérapie avec votre partenaire, plutôt qu'essayer de le résoudre auprès d'un autre partenaire. Ne vous dispersez pas.

(3) Concentrez-vous sur les activités prioritaires et ignorez les autres.

(4) Cette crise s'accompagne parfois de dépenses inconsidérées. Freinez ces envies et demandez-vous si vous avez réellement besoin d'effectuer ces dépenses et si cela vous rendra plus heureux.

(5) Dans tous les cas : concentrez-vous sur les plaisirs simples de la vie et ne rendez pas votre partenaire responsable.

A l'heure où le secteur écrit ses mémoires et où l'ASTRAC s'engage dans une vaste enquête sur le rôle d'ensemblier des Centres culturels, ces quelques recommandations ne vous paraissent-elles pas particulièrement instructives ?

Bonne et heureuse année à toutes et tous !

Christophe Loyer

■ Actualités du secteur

Actualités du secteur

Nouveau décret – nouvelles du front...

Ce n'est plus un secret pour personne puisque Pol Mareschal en a parlé lors de notre journée professionnelle du 28 janvier dernier: le Cabinet a mis sur pied un groupe de travail sur la réforme du décret. Y participent, les animateurs(trices)-directeurs(trices) membres de la Commission des Centres culturels, d'autres animateurs(trices)-directeurs(trices) de Centres culturels invités par le Cabinet pour leur spécificité ou pour leur représentativité géographique, des représentants de l'inspection, de l'administration, les représentants des deux ORJA que sont l'ACC et l'ASTRAC. Et, au moment voulu, des personnes qui puissent apporter leur expertise.

Comme Pol Mareschal l'a annoncé, la production de ce groupe de travail fera l'objet dans un deuxième temps d'une large consultation du secteur afin de finaliser le projet de décret pour fin 2011. Des échanges avec la Région wallonne et les « pouvoirs associés » (provinces et communes) sont également prévus.

La base de travail du groupe était déjà présente dans la communication que la Ministre Fadila Laanan avait faite à la 3C en décembre 2008 et à l'ensemble du secteur en mars 2009.

Le Cabinet souhaite d'un côté définir un « métier de base », tronc commun à tous les Centres culturels, et offrir de l'autre côté à ceux-ci la possibilité de se définir une ou des spécificité(s).

Autre aspect particulièrement présent dans les débats : le territoire sur lequel le Centre culturel exerce son influence, joue son rôle que l'on voudrait rassembleur, « pivot » ou « ensemblier » ; un concept qui revient régulièrement dans le discours émanant du Cabinet, mais dont la définition est encore à construire. L'ASTRAC contribue à cette dernière approche par son travail de recherche sur le maillage et la transversalité entre les Centres culturels et les autres acteurs culturels dans le cadre du projet « Les Centres culturels au cœur de la culture ? » Nous vous tiendrons au courant !

Vous le saviez déjà, les échanges lors de notre journée professionnelle du 28 janvier ont inspiré une députée de la Communauté française membre de la Commission culture à poser une question à la Ministre Fadila Laanan sur l'évolution de la refonte du décret. Nous avons envoyé le texte de cette question avec la réponse de la Ministre à l'ensemble des Centres culturels. A télécharger également sur <http://www.pcf.be/req/info/document?id=001302491>. Ou prenez contact avec nous pour recevoir une copie.

Vincent Bertholet
ASTRAC – Foyer socioculturel d'Antoing



■ *Actualités du secteur ...suite*

Présentation publique du bilan 2007-2009 de la Commission des Centres culturels

Belle affluence ce mardi 9 février à la Maison de la Culture à Marche-en-Famenne à l'occasion de la présentation publique du premier bilan d'activités de la 3C.

Au cœur du programme – après des mots d'introduction prononcés par Pol Mareschal, conseiller au Cabinet de la Ministre de la Culture, et Christine Guillaume, Directrice générale de la Culture : le résumé du rapport des activités de la 3C depuis sa création en 2007, présenté par Sophie Levèque et Claire Gerrits de la Direction des Centres culturels. Ce journal n'est pas le lieu pour relater de manière exhaustive les contenus de ce rapport – le document, assez concis et très lisible, peut être téléchargé sur culture.be.

A retenir avant tout de la présentation : les informations détaillées sur l'évolution du secteur suite au renouvellements récents de plus de cent contrats-programmes, renouvellements qui ont été accompagnés dans plus de la moitié des cas d'une

montée de catégorie. Ces informations constituent dans leur ensemble une véritable photographie de l'état actuel du secteur des Centres culturels. A retenir aussi, l'analyse rétrospective des débats de la 3C relatifs à tous ces renouvellements de contrats-programmes. D'un caractère systématique et tenant compte de la grande majorité des Centres culturels, cette analyse permet de pointer une série de problématiques récurrentes qui reflètent les principaux besoins du secteur, besoins liés entre autres (pour ne citer que quelques exemples) à la façon dont ils se fixent et accomplissent leurs missions, à des questions de gestion, au rôle de l'animateur-directeur, au modèle institutionnel basé sur une cogestion public-privé, ... Même s'il ne prétend pas être objectif, ce travail peut donc alimenter de manière tout à fait pertinente les réflexions pour refondre le décret de 1992.

C'est à cette refonte que fut consacré l'essentiel du discours prononcé par la suite par Marc Baeken, président de la 3C, sur les enjeux de cette instance d'avis pour l'avenir proche. La 3C est en effet associé activement à la préparation d'un nouveau décret ; le plan de travail qu'elle s'est fixée dans ce contexte part des grandes lignes de force de la note d'orientation de la Ministre Fadila Laanan. Marc

Baeken les a rappelées en quelques phrases, tout en soulignant l'importance des enjeux identifiés et donc la complexité du chantier : « la réforme ne pourra être réduite à de 'simples ajustements' ou autres 'variations stylistiques' ».

Nous avons envoyé le texte intégral de son discours à l'ensemble des Centres culturels¹ – n'en rappelons ici que trois éléments remarquables :

(1) l'insistance sur une approche positive du « métier de base » des Centres culturels, une approche qui considère celui-ci comme l'incontournable point de départ de tout projet de développement culturel, comme l'élément fondateur qui singularise l'action des Centres culturels ; (2) dans ce contexte de définition du métier de base, l'exploration du rôle des Centres culturels comme « ensemblier » des politiques culturelles à l'échelle territoriale ; (3) l'insistance sur le caractère « généraliste » de l'action des Centres culturels, sur le « généralisme » comme trait important et commun de leur action et, dans cette même optique une vision des « métiers spécifiques » comme étant des développements,

¹ N'hésitez pas à nous contacter pour encore en recevoir une copie.

des prolongements spécifiques du métier de base auxquels ils ne pourraient donc jamais se substituer.

Nous sortions de cette rencontre avec l'assurance que la 3C est une instance d'avis qui fonctionne bien, réalise un travail de qualité, a une vraie volonté d'être transparente et contribue par tout cela, non seulement à nourrir très utilement les débats publics sur l'évolution des Centres culturels, mais aussi à la création d'un climat constructif, de confiance au sein du secteur.

Ce n'est malheureusement pas de cette manière que l'a compris une certaine partie de la presse écrite, qui, se fiant à un communiqué de l'agence Belga, aussi inadéquat que laconique, énonçait, sans trop expliquer une « remise en questions de ses Centres culturels » par la Communauté française.

Pas facile certainement de faire un bon travail de journaliste dans le monde d'aujourd'hui, inondé d'informations de toutes sortes, incapable de se spécialiser à la fois dans tous les domaines et confronté à la nécessité de produire quotidiennement pour survivre. Et il est vrai aussi que les informations diffusées lors de cette « grand messe » du secteur ne sont pas toujours faciles

à appréhender pour les non-initiés. Sans vouloir exagérer l'impact de ces quelques brefs articles, l'ASTRAC ne peut que constater avec beaucoup de regret – et un peu d'indignation quand même – qu'ils donnent une image fautive et très dévalorisante de notre secteur. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé à la Communauté française une rectification officielle.

Au moment où nous finalisons ce journal, nous apprenons que la Direction générale de la Culture partage notre avis et envisage effectivement une réaction pour réaffirmer le soutien de la Ministre Fadila Laanan aux Centres culturels et leur importance dans sa politique culturelle.



■ *Actualités du secteur ...suite*

A la recherche de l'histoire des Centres culturels.

Une étude pilote pour l'analyse historique et critique des politiques culturelles en Communauté Wallonie-Bruxelles.

Nous avons demandé à Roland De Bodt, codirecteur des recherches de l'Observatoire des politiques culturelles, de nous expliquer en quelques mots le travail de mémoire qui commence à se mettre sur place sous sa coordination et dans lequel les Centres culturels feront l'objet d'une étude pilote pour l'analyse historique et critique des politiques culturelles de la Communauté française depuis ses origines jusqu'à nos jours.

Un tout grand merci Roland pour cette contribution !

Un chantier pour l'avenir de la mémoire et pour la mémoire de l'avenir

L'Observatoire des politiques culturelles, en collaboration avec la Direction des Centres culturels de la Direction générale de la Culture, la Commission des centres culturels (3C), l'Association des Centres culturels (ACC) et l'ASTRAC, ouvre un nouveau chantier consacré aux

« Acteurs, organisations et système des politiques publiques de la culture(s), une approche historique et critique de 1965/2015 ».

Le premier programme de ce chantier se propose de réunir progressivement, au cours de l'exercice 2010/2011, des données d'information historiques :

- d'une part, sur les Centres culturels reconnus et sur les associations professionnelles du secteur,
- ainsi que, d'autre part, sur les acteurs de la politique des Centres culturels : les présidents, les vice-présidents et les directeurs des Centres, les membres de la Commission consultative, les directeurs des services provinciaux, les responsables du Service des centres Culturels au sein de l'Administration du Ministère, les inspecteurs concernés, les échevins de la culture...

Pour le pilotage de ce chantier, un groupe de travail comprenant des représentants de toutes les parties concernées sera constitué en mars 2010 ; les premières collectes d'information seront effectuées entre octobre 2010 et mars 2011 ; ces collectes permettront de constituer une base de données de référence consacrées à l'histoire des Centres culturels et consultable en ligne, dès l'été

2011. Au niveau de l'Observatoire, le chantier est conduit par Roland de Bodt, directeur de recherche et Beatrice Reynaerts, documentaliste. Enfin, dès 2010/2011, un certain nombre d'articles de fond seront commandés à des spécialistes, à de grands témoins de la politique des Centres culturels en Communauté française de Belgique ; cette production éditoriale devrait à la fois répondre à une démarche de présentation de la politique depuis 1965 jusqu'à ce jour, mais également permettre l'expression de points de vue critiques. A partir de 2012, ce chantier encyclopédique sera étendu aux autres secteurs culturels soutenus par la Communauté française : les centres de jeunes, les mouvements d'éducation permanente, les arts de la scène, les musées, les bibliothèques, ...

Roland De Bodt

Comme évoqué dans le texte ci-dessus, l'ASTRAC participera activement à la réflexion; c'est Etienne Pévenasse (animateur-directeur du Centre culturel de Gerpennes et l'auteur de la petite contribution humoristico-historique que vous pouvez lire un peu plus loin dans ce journal) qui sera notre délégué au sein du groupe de travail en charge du pilotage de l'étude. Vous pouvez nous contacter dès maintenant pour obtenir plus de renseignements ou pour nous livrer vos informations, témoignages ou suggestions susceptibles de nourrir le travail à mener.



■ Journée professionnelle

Une journée professionnelle riche en convivialité et en travail partagé

Ambiance appliquée et vive mais néanmoins détendue à La Marlagne le 28 janvier dernier entre les quelque 150 participants à notre traditionnelle journée de rencontre professionnelle. « Les Centres culturels au cœur de la culture ? », telle était la question centrale de la rencontre, question qui évoque le rôle pivot ou d'ensemblier des Centres culturels. Un rôle qui porte sur leur capacité, voire leur vocation de créer et entretenir des collaborations, des partenariats, des réseaux avec les autres acteurs (culturels ou non) sur leur territoire ou dans leur domaine d'action et de devenir ainsi des lieux de croisement et de convergence d'initiatives dont ils peuvent éventuellement assumer la coordination.

A la journée pro du 28 janvier, cette thématique a été déclinée dans 5 ateliers consacrés aux outils et réseaux virtuels du Web 2.0, aux liens et complémentarités entre les Centres culturels et les CEC, au rôle et à l'avenir des Conseils culturels, entre autres, en tant que carrefours de partenariats, au prêt ou partage de matériel et de compétences et à l'évolution des tâches administratives. Un large éventail de professionnels du secteur, toutes catégories confondues ainsi que quelques acteurs d'autres secteurs de la culture ont accepté notre invitation de réfléchir et à échanger autour de ces thèmes ; leurs principales observations et conclusions feront l'objet de rapports qui sont actuellement en cours de finalisation et que nous publierons avant la fin du mois sur notre site internet.

En attendant, nous vous livrons déjà quelques productions instantanées réalisées par l'un des participants à notre atelier sur la communication virtuelle et les réseaux du Web 2.0... Un tout grand merci à Jean-Marc Daele pour ce « rapport en images » ludique qui reflète avec beaucoup d'humour mais non sans pertinence les questions que soulèvent les expériences multiples des Centres culturels sur le web.



Ces perceptions ainsi que de nombreuses autres continueront à nous inspirer dans l'élaboration de nos futures actions et notamment dans le cadre de l'enquête que nous mènerons auprès du secteur dans les mois à venir sur le rôle d'ensamblier des Centres culturels.

Toutes les questions abordées lors de la journée convergeaient aussi vers les réflexions et débats sur la refonte du cadre réglementaire de notre secteur. Ce fut l'occasion, pour Pol Mareschal, conseiller de la Ministre Fadila Laanan, de souligner la volonté du Cabinet d'associer les professionnels du secteur aux travaux de préparation du nouveau décret, dans une première phase via un groupe de travail, ensuite dans

le cadre d'une consultation large (voir aussi plus haut dans ce journal).

Enfin retenons de cette journée la petite visite éclair de Jean-Charles Luperto, président du Parlement de la Communauté française, qui tenait à nous rappeler que le parlement est un lieu ouvert à la discussion sur toutes les questions culturelles et notamment sur les Centres culturels.

Ce qui a été confirmé par un rebondissement immédiat de la journée au sein de la Commission Culture de ce même parlement sous la forme d'une question orale de Véronique Salvi à la Ministre Fadila Laanan sur l'état d'avancement de la refonte du décret. N'hésitez pas à nous contacter si entre temps vous n'avez pas encore reçu la copie du texte de la question ainsi que de la réponse de la Ministre.

■ Feuilleton agences culturelles

Quel avenir pour les agences culturelles ? – 2 : Culture.Wapi

Coordonner, structurer et optimiser le développement culturel d'un territoire, favoriser son « maillage culturel » dans le cadre de son développement général, voire économique : voici le projet des Agences régionales de développement culturel telles que Rudy Demotte se les était imaginées, il y a huit ans déjà.

De l'eau a coulé sous les ponts ; six contrats-programmes ont été conçus dans différents coins de la Communauté, ont été signés, mis en œuvre, évalués et ... ont tous pris fin.

Sans perspective de reconduction, suite à un bulletin peu reluisant, suite à un manque de moyens pour développer de nouveaux dispositifs de coopération territoriale aussi.

Aujourd'hui, la plupart des agences a néanmoins pu trouver une ou des solutions de secours pour pérenniser l'action menée et (au moins une partie

■ *Feuilleton agences culturelles ...suite*

de) l'emploi créé.

Dans un précédent journal Astrac en vrac, nous vous présentions Prospect 15, l'Agence de coopération et de développement régional de l'Arrondissement de Dinant. La deuxième édition de notre petit feuilleton consacré à l'histoire et à l'avenir des (ex-) agences culturelles est consacrée à Culture.Wapi, anciennement l'Agence culturelle du Hainaut occidental.

Merci à Culture.Wapi pour ses plumes !

L'ACHO est morte. Vive Culture.Wapi !

L'Agence culturelle du Hainaut occidental a vu le jour en novembre 2001, dans le prolongement quasi naturel des Etats généraux du Hainaut occidental qui avaient abouti à la réalisation du fameux « Livre blanc ». Il était question de mises en commun et de synergies entre les différents acteurs sociaux, et notamment le secteur culturel. En 2003, la Communauté française signait un contrat-programme qui devait s'achever en 2007. D'où la tenue des Assises culturelles qui consacraient quatre années de travail au service de la vie culturelle dans notre région.

Le rapport d'activités portant sur la période 2003-2007 montre que les objectifs ont été atteints avec des variables liées aux circonstances. C'est ainsi que le magazine « Culture à chaud » est passé d'un rythme semestriel à une périodicité trimestrielle pour retomber à deux numéros en 2007. Mais quels numéros ! Le dernier comportant quarante pages, soit le triple d'une édition normale. On peut donc dire que le pari a été tenu jusqu'au bout tant sur le plan quantitatif que sur le contenu, et notamment sur l'aspect décalé, voire interpellant, tout en poursuivant une fonction pédagogique et informative.

Avec la disparition des Agences culturelles en 2007, l'équipe qui se composait de trois temps pleins s'est vue réduite à une seule personne. C'est sur elle seule qu'allait reposer le renforcement de la mise en réseau, la continuité des newsletters et surtout des petits déjeuners de l'ACHO qui se sont imposés, envers et contre tout, dans le paysage Wapi. Ainsi, elle a pu préserver la visibilité d'une structure qui répondait aux attentes des acteurs du secteur culturel. Comme quoi, il ne faut pas nécessairement espérer pour entreprendre. Et c'est exactement ce qui s'est passé, jusqu'à ce que tombe la bonne nouvelle : l'établissement d'un

nouveau contrat-programme portant sur une durée de cinq ans, mais avec de nouvelles missions à la clef et un changement de nom plongeant dans la double réalité de la disparition des agences culturelles et de l'affirmation de l'identité territoriale de la Wallonie picarde. C'est un changement dans la continuité ce qui nous permet de résumer la situation par la formule : « L'ACHO est morte. Vive Culture.Wapi ».

Il nous reste, depuis le 20 février 2009, à reprendre le flambeau en intégrant les nouvelles missions de ce qui se nomme désormais Culture.Wapi.

Les statuts de Culture.Wapi indiquent l'objet des missions menées par l'équipe de l'asbl : la contribution au développement culturel de la Wallonie picarde et la participation à la mise en œuvre du « Projet de Territoire » conduit par le Conseil de Développement. Le volet « recherche action » a été confié à une personne engagée en novembre 2009.

Changement de dénomination, missions supplémentaires

Les actions suivantes constituaient déjà la quotidienneté de l'ACHO depuis sa création

en 2001 : la mise en réseau des acteurs culturels, économiques et touristiques en veillant à l'édification de liens solides entre eux, la facilitation de la communication et la circulation de l'information par l'entreprise d'initiatives diverses.

Au sein du Conseil d'administration, l'on retrouve les directeurs des deux Centres culturels régionaux (Tournai et Ath) et au moins un représentant d'un Centre culturel local par arrondissement y est inscrit. Pour l'exercice de ce mandat, Beloeil, Comines, Enghien et Antoing ont été choisis.

La transition entre les deux structures se perçoit dans la poursuite d'objectifs communs. En effet, Culture.Wapi veille toujours à l'incitation à la coopération puis à sa mise en place entre toutes les institutions et les opérateurs culturels du territoire via la création de réseaux. L'asbl organise et coordonne l'information et la communication culturelles sur l'ensemble du territoire. Elle peut aussi aménager des services ou prodiguer des conseils aux opérateurs culturels locaux qui en font la demande. La structure analyse et diffuse les données contribuant à la pertinence des actions et des investissements culturels. D'autres projets peuvent être mis en œuvre par l'association en

■ *Feuilleton agences culturelles ...suite*

collaboration ou en partenariat avec d'autres opérateurs culturels¹ et/ou des secteurs différents.

Des passerelles à travers les différents secteurs de la société

« Le relais entre vous et les autres », telle est la formule que l'on retrouve sur le site de Culture.Wapi. Elle peut être assimilée à une définition brève de la raison d'exister de l'association. Elle est traduite en pratique par l'organisation, entre autres, de « P'tits Déj' et Cie ». Parmi les dernières rencontres matinales, celle du 11 décembre 2009 explorait les espaces VIP en compagnie d'Isabelle Dujacquier, responsable au service promotion de l'image du Secrétariat général du Ministère de la Communauté française. Des extraits de ces rencontres du vendredi sont disponibles sur <www.culturepointwapi.be>.

Les apports de Culture.Wapi s'appréhenderont dans la dimension culturelle du Projet de Territoire,

¹ Par opérateurs culturels, il faut entendre les associations d'éducation permanente, les bibliothèques, les musées, les artistes, les centres d'expression et de créativité, les organisations de jeunesse, les organisateurs privés d'événements culturels ou gestionnaires de lieux d'accueil d'activités culturelles.

le plan stratégique prospectif de la Wallonie picarde. En effet, l'association doit contribuer au rayonnement culturel de la région en initiant des projets dits « pilotes » mêlant culture et développement territorial, et en lui assurant une insertion significative vigoureuse au sein d'un regroupement territorial plus large, celui de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, le premier Groupement Européen de Coopération Transfrontalière (GECT) à être installé.

Cette implication ne peut se départir d'une collaboration étroite avec l'asbl Wallonie picarde et le Conseil de Développement. L'asbl Culture.Wapi peut également prêter son concours et s'intéresser à toute activité rejoignant son objet. C'est en ce sens qu'il faut comprendre sa participation à l'organisation des « Ateliers culture de l'Eurométropole » tenus le 20 novembre 2009 au Concertstudio de Kortrijk.

Culture.Wapi fait pleinement partie du développement de la Wallonie picarde. Par la rédaction de fiches-actions, elle devient le moteur de certains chantiers du Projet de Territoire. Elle s'attache ainsi à consolider et à disséminer, en

Wallonie picarde et au-delà, l'image de qualité souhaitée par le Conseil de Développement.

Le label culturel « Wallonie picarde », la politique d'édition culturelle, la valorisation des productions culturelles et artistiques régionales, l'agenda culturel télévisuel sont autant de moyens renseignés dans le Projet de territoire afin d'asseoir les valeurs de notre coin de Wallonie et d'en échafauder l'image.

Contacts :

asbl Culture.Wapi
+32 (0)69 53 28 00
contact@culturepointwapi.be
www.culturepointwapi.be

■ Billet d'humeur

Chronique des jours heureux

Nous continuons à publier les billets d'humeur un peu drôles, un peu profonds d'un de nos membres optimiste « qui veut encore croire que ça finira bien par aller un jour »...

« Je considère les Centres culturels comme un des acteurs pivots essentiels de la politique culturelle que je poursuis. » Fadila Laanan – mars 2009

Les discours sont toujours peuplés de mots emblématiques.

Pivot : (1) Axe autour duquel tourne une pièce ; (2) Support d'une dent artificielle, enfoncé dans la racine ; (3) Base, élément principal
Il y a de la matière...

(1) Axe autour duquel tourne une pièce.
Pour avoir franchi la porte de quelques Centres culturels, je peux témoigner aisément que les Centres culturels ne sont pas naturellement un axe

autour duquel tourne une pièce.

Certes, nous sommes composés d'associations, bienveillantes pour certaines, intéressées pour d'autres.

Il serait plus juste de dire, pour adapter la définition : axe qui tente, par de nombreuses actions variées, d'inverser un tout petit peu la force centripète du monde.

Nous construisons au jour le jour des ponts, fenêtres, passerelles, ... tendons des perches, lançons parfois des filets. Le rassemblement actif n'a plus trop la cote ces temps-ci.

Et puis les axes se multiplient, forment aujourd'hui des engrenages, qui n'ont souvent pas été huilés avant d'être mis sur pied.

(2) Support d'une dent artificielle, enfoncé dans la racine.

C'est tout de suite plus parlant ! Et imagé ...

Les Centres culturels ne seraient donc que les intermédiaires entre une idée politique et un territoire ? On comprend mieux dès lors pourquoi le fossé se creuse de plus en plus entre nos pouvoirs subsidiaires : on débat d'un côté de l'avenir de ce qui se déroulera de l'autre. Il y a de quoi être en rage...

(3) Base, élément principal

Voilà qui rassure ! Retournons à la base : le peuple, le lieu, les vieux, l'action, la parole, l'ami, le projet, l'idée, la population, les artistes, le rire, les jeunes, ensemble, en vie, vraiment.

Ce qui est sûr, c'est qu'avec tout ça, on arrivera bien à quelque chose.

Maître Capello



■ Actualité ENCC

Shortcut 2009 de l'ENCC à Helsinki ; l'ASTRAC y était.

Comme vous le savez, l'ENCC est le Réseau européen des Centres culturels. L'association créée en 1994 rassemble, à l'heure actuelle, plus de 2000 Centres culturels dans 14 pays, représentés par leurs associations fédératives. Les Centres culturels de la Communauté Wallonie-Bruxelles y sont représentés par l'ACC et l'ASTRAC qui partagent un siège au sein de l'assemblée générale.

Les missions principales de l'ENCC sont : (1) de promouvoir et de faciliter la coopération et l'échange entre les Centres culturels en Europe, (2) de renforcer leurs voix au niveau européen et (3) d'enrichir les débats et les dossiers culturels du point de vue des Centres culturels.

Le programme d'activités annuel du réseau est constitué de l'organisation de conférences, de formations, d'un programme d'échanges de personnel entre Centres culturels, de l'édition d'une newsletter, de la tenue d'un site internet et d'une base de données de Centres culturels, ...

Un des moments phares de chaque année est la « Shortcut », une

■ Actualité ENCC ...suite

rencontre internationale qu'organise l'ENCC à l'occasion de son assemblée générale. La Shortcut 2009 a eu lieu les 12, 13 et 14 novembre derniers au Centre culturel « Malmitalo » de Helsinki en Finlande et l'ACC et l'ASTRAC ont pu y participer avec le soutien de Wallonie-Bruxelles International. Elles y ont envoyé Thierry Van Campenhout (Centre culturel Jacques Franck à Saint-Gilles) et Michel Gelinne (Centre culturel La Vénérie à Watermael-Boitsfort et vice-président de l'ASTRAC). Ce dernier vous relate ses impressions, notamment du colloque organisé à cette occasion sur la culture et la société civile, et notamment sur les Centres culturels et les subventions publiques.

Quasiment toute l'Europe occidentale, septentrionale et orientale était représentée ; ne manquaient à l'appel que les pays du sud. Nous avons eu droit pendant deux journées à des interventions et des débats menés par des responsables de la politique culturelle de la ville de Helsinki, des opérateurs culturels et des experts en la matière. Cela nous a permis de comparer et de récapituler les différentes manières d'appliquer une politique culturelle dans les différents pays, d'échanger sur ces pratiques, de voir également comment les politiques culturelles sont financées

et sur la base de quels critères. Subventions publiques, tentatives de financement privé ou un mélange des deux.

A épinglez parmi les interventions :

« It's a fool game ? » : questions et réponses sur la vie du Korjaamo Culture Factory <www.korjaamo.fi>, un Centre culturel indépendant et privé. Par son directeur, Raoul Grünstein, qui prône de stimuler l'innovation grâce à la compétition, de décloisonner les secteurs vers la multidisciplinarité, d'ouvrir vers l'international et de « truster » les financements.

Les municipalités finlandaises et la gestion de la culture : productrices, partenaires ou facilitatrices ? Le cas de la ville d'Oulu.

Samu Forsblom du Département de la Culture de la Ville d'Oulu, dans le nord de la Finlande a mis en évidence le rôle de sa municipalité comme « centre névralgique » de la culture urbaine, en créant et gérant des réseaux dans les domaines des arts vivants et des arts visuels. Tout en soulignant le rôle important de la culture comme un levier de développement.

« L'audit, challenge d'évaluation, de financement et de leadership » Karen Lisa Salamon, docteur en philosophie, anthropologue et spécialiste du management a fait le point sur le sens et le non-sens des audits, en partant de la situation au Danemark et dans quelques autres pays européens où des audits ont été mis en place pour évaluer l'activité culturelle.

« La Politique culturelle est morte ? Et alors ! Et Alors ? » : une analyse des politiques culturelles des villes par Pasi Saukkonen, chercheur à CUPORE, la Fondation finlandaise pour la recherche sur les politiques culturelles. Saukkonen a situé les politiques culturelles au centre de ce qu'il appelle « les 4 E »: Empowerment, Enlightenment, Economic impact, Entertainment – en français : éducation permanente, connaissance, impact économique et divertissement.

Les rapports des interventions lors de la Shortcut 2009 seront mis en ligne sur le site de l'ENCC <www.encc.eu>; en attendant, n'hésitez pas à contacter l'ASTRAC pour obtenir plus de détails sur les contenus des présentations évoquées ci-dessus.

Michel Gelinne



Carte blanche

Notre rubrique Carte blanche un espace de liberté d'expression. Elle est ouverte aux contributions personnelles des professionnels du secteur. Les opinions exprimées engagent la responsabilité de leurs auteurs. Nous les publions comme une invitation à la réflexion, au débat. Toutes vos réactions sont les bienvenues !

Ave Fadila, ceux qui vont mourir te saluent !

Y a-t-il encore un avenir pour la fonction d'animateur-directeur dans nos centres culturels et si c'est le cas, cet avenir sera-t-il serein ? Nous sommes quelques-uns à nous poser cette question lors des réunions informelles car, ces derniers mois, nous constatons que beaucoup de nos collègues, ont, soit quitté leur emploi, soit ont été remerciés par leur conseil d'administration.

Le but de cette réflexion n'est certes pas de vouloir juger ou comparer telle ou telle situation particulière car pour cela, il faudrait disposer de tous les éléments à charge et à décharge; mais compte tenu du nombre élevé de cas «particuliers» sur une période très courte, nous sommes face à un phénomène bien réel qui devrait interpeller chacun de nous. Dès lors nous pouvons à juste titre nous interroger afin de savoir si la fonction d'animateur-directeur telle qu'elle a été imaginée, il y a près de 40 ans maintenant, est encore adaptée au contexte actuel ?

Depuis toujours, nous sommes conscients du rôle de fusible que constitue le poste d'animateur-directeur. En distinguant clairement les responsabilités et pouvoirs de l'AG, du CA et du Conseil culturel, le décret de 1992 tentait d'équilibrer des forces divergentes (notamment entre le monde politique et la société civile) et de mener de front des objectifs relevant parfois de la double contrainte : nécessité d'une gestion maîtrisée et volonté de mettre en place des politiques culturelles ascendantes, obligation de résultats et nécessaires indépendance voire liberté des équipes dans l'esprit de mai 68, ...

Symbole de cet équilibre précaire sinon impossible et, de ce fait, constamment coincé entre le marteau et l'enclume, l'animateur-directeur se doit d'être le garant de la bonne entente des différentes parties en présence. Le terme qui désigne la fonction indique à lui seul la situation schizophrénique dans laquelle le système plonge celui ou celle qui accepte un tel poste.

Malgré les difficultés évidentes que cela comporte, j'estime qu'il est toujours salutaire que nos institutions soient dirigées par des personnes qui conservent une connaissance et une expérience dans l'animation. Mais la réalité de notre travail actuel nous pousse, si nous n'y prenons garde, à devenir principalement des gestionnaires ou des bureaucrates obligés de respecter des réglementations de plus en plus contraignantes, de présenter des résultats chiffrés et donc avant tout quantitatifs. Jonglant ainsi entre la nécessité de motiver des équipes autour de projets qui s'inscrivent dans les missions des Centres culturels et l'obligation de résultats visibles pour les pouvoirs qui nous subsidient, l'animateur-directeur doit faire preuve d'une série de qualités qui sont rarement autant concentrées dans d'autres fonctions. Directif, mais psychologue ; bon

gestionnaire, mais sachant prendre des risques et rester créatif ; garant des réglementations de plus en plus nombreuses et contraignantes, tout en restant humain et compréhensif avec les autres membres du personnel qui ne les respectent pas toujours ; capable de remplacer au pied levé tous ceux qui sont absents, mais sachant surtout garder « sa » place lorsqu'il représente l'institution ...

Dans un tel contexte, il n'est pas étonnant que lorsqu'un problème survient à un bout de cette chaîne, les difficultés se cristallisent sur la personne qui est la plus exposée. Notre secteur a fortement évolué et objectivement nous constatons que l'animateur-directeur n'est plus aujourd'hui un homme ou une femme seul(e) à la tête d'un « foyer » essentiellement dynamisé par de nombreux bénévoles. Beaucoup d'entre nous doivent gérer des équipes professionnelles souvent étoffées dans lesquelles chaque collaborateur assure des tâches de plus en plus spécialisées et, parallèlement, articuler des budgets plus importants dans un contexte économique difficile.

Or, ces cinq dernières années, de nouveaux phénomènes ont encore accru ces tensions. La plupart sont liés aux nouvelles réglementations

■ Carte blanche ...suite

qu'il a fallu appliquer dans nos ASBL : commission paritaire, responsabilité des administrateurs, législation des travailleurs volontaires, montées de catégories et augmentation des activités, pression des assurances sur l'application de mesures de sécurité de plus en plus strictes, manque de moyens financiers, renouvellement des équipes, augmentation exponentielle des tâches administratives... Ce travail ingrat, source de tensions et de stress supplémentaires, n'est pas toujours compris ou simplement perçu par les membres de nos CA ou du personnel alors qu'il est au cœur du travail quotidien de l'animateur-directeur.

Découragés par tant de difficultés et par une profonde mutation de leur métier, quelques collègues ont délaissé leur poste, soit pour un autre métier, soit pour occuper au sein même de leur ASBL un emploi moins stressant. Dans d'autres cas par contre, le CA ou le politique, mécontents des résultats, ont mis fin au contrat qui les liait, depuis de longues années parfois, avec leur animateur-directeur : oubliant malheureusement que, collectivement, ils avaient approuvé tous les dossiers, projets et orientations

proposés... (La réussite serait-elle donc collective et l'échec automatiquement individuel ?)

Face à ce phénomène inquiétant, la Communauté française qui se réfère systématiquement aux animateurs-directeurs pour relayer, amender voire concevoir avec elle certaines politiques culturelles, devrait se pencher sur ce problème et trouver le moyen d'assurer à cette fonction essentielle un statut plus en adéquation avec les nouvelles réalités et par là, une pérennité indispensable à notre secteur.

Pour preuve, voyez les difficultés que les CA rencontrent actuellement lorsqu'ils doivent engager un(e) nouvel(le) animateur(trice)-directeur(trice). Les candidats ne se bousculent plus au portillon et les profils idéalisés par les employeurs sont peu courants dans la réalité. Les salaires proposés dans la CP 329 ne sont, en ce sens, guère adaptés puisqu'ils privilégient l'ancienneté, ce qui freine encore les candidats, un phénomène qui se généralise pour tous les postes à responsabilité.

Alors, pour ne jamais avoir à prononcer la phrase «Ave Fadila, morituri te salutant» et au moment où l'on évoque la refonte du décret, l'ASTRAC, de par sa connaissance de la réalité du terrain,

ne pourrait-elle pas être le point de départ d'une large réflexion, un chantier nécessaire et salubre si nous voulons toutes et tous encore exercer sereinement notre métier à l'avenir ?

En attendant, nous ne pouvons qu'adresser notre soutien à celles et ceux qui ont quitté leur fonction ces derniers mois en leur témoignant notre solidarité mais aussi notre amitié ; des hommes et des femmes, avec qui j'ai eu le plaisir de faire un bout de chemin et qui m'ont appris et fait aimer ce beau métier.

Alain Thomas
animateur-directeur du Centre Culturel de Bertrix

■ Drôle d'histoire

Bonne m... ou les superstitions des gens de théâtre !

Nous vous l'avons annoncé plus haut dans ce journal : Etienne Pévenasse participera pour l'ASTRAC au groupe de pilotage du chantier historique sur les politiques culturelles entre 1965 et 2015. Ici, notre historien de service vous livre déjà un petit récit. Question de s'entraîner aux vrais travaux et d'exhiber ses talents.

Pourquoi «bonne merde» en fait ? Aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, les spectateurs qui se déplaçaient en fiacre se faisaient déposer par leur cocher face aux perrons des théâtres. Les chevaux en profitaient bien entendu pour se soulager... Beaucoup de crottin signifiait donc beaucoup de spectateurs !

Si vous offrez parfois des fleurs à une comédienne au terme d'une représentation, les œillets sont à proscrire! Dans les théâtres qui occupaient des acteurs permanents, la tradition rapporte que le directeur offrait des roses aux comédiennes dont le contrat était renouvelé et... des œillets à celles dont le contrat ne le serait pas !

Ne sifflez jamais dans les coulisses d'un théâtre, il paraît que cela porte malheur ou... attire les sifflets du public! Plus prosaïquement, cette superstition trouve son origine chez les régisseurs du 18^{ème} ou du 19^{ème} siècles ! Anciens gabiers de la marine à voile, ils utilisaient des sifflements convenus pour signaler entre eux les changements de décors... Un sifflement inopportun pouvait avoir des conséquences malheureuses pour le spectacle !

Le mot «corde» est interdit sur scène! La seule corde autorisée sera la «corde à piano» qui désigne le câble d'acier guidant le rideau. Apportée sans doute par les régisseurs cités plus haut, cette superstition vient aussi de la marine à voile... où les termes guinde, drisse, chanvre sont utilisés mais jamais corde... qui nomme l'instrument de supplique !

Le vert porte malheur... On aurait, autrefois, utilisé de l'oxyde de cuivre ou de la teinture contenant du cyanure pour colorer de vert des costumes de scène... En raison de leur toxicité, ces composés chimiques, mélangés à la transpiration, auraient été néfastes pour des comédiens... On dit aussi que dans les passions du Moyen-Âge, le personnage du traître Judas portait un costume vert! Cette superstition se renforça encore par la mort de Molière qui portait un costume vert lors de sa dernière représentation. Il semblerait pourtant que Molière appréciait particulièrement le vert... L'appartement qu'il occupait avec Armande Béjart, sa jeune épouse, était abondamment décoré de cette couleur !

Pour conjurer le sort, lorsqu'elles fondèrent leur théâtre en 1949 à Montréal, Yvette Brind'Amour et Mercedes Palomino le nommèrent «Théâtre du rideau vert»...Soixante ans après, ce théâtre existe toujours !

Alors... en ce début d'année... bonne merde à tous !

Etienne Pévenasse.



■ Carte professionnelle

2010 ne fait que commencer ; profitez bien de votre Carte pro en cette nouvelle année !

Plus de 200 personnes ont fait la démarche de demander leur Carte pro. Une grande partie d'entre elles a reçu sa carte avant la fin de l'année 2009. Avec du retard, c'est vrai, dû principalement au succès inattendu de l'initiative... Pour le prix modique de 5 euros, la Carte pro leur donnera accès à une série d'avantages intéressants dans plus de 90 Centres culturels agréés, tout en leur permettant de s'identifier comme un « professionnel de la culture ». Et cela jusqu'à la fin de cette saison culturelle.

Nous remercions tous les détenteurs et partenaires de la carte, et nous les invitons à nous aider à évaluer en permanence l'initiative en **partageant avec nous toutes leurs (bonnes et mauvaises) expériences avec la carte.**

Demande de Carte professionnelle

Prénom :

Nom :

Centre culturel

Adresse mail* :

Adresse privée* :

.....

Fonction au sein du Centre culturel* :

- direction
- animation
- programmation
- régie technique
- administration
- manutention/entretien

Je joins une photo (couleur ou noir et blanc format photo d'identité).

Je déclare faire partie du personnel du Centre culturel.

Fait à le

Signature :

Les informations marquées avec * serviront uniquement à compléter nos fichiers et ne seront pas reprises sur votre Carte professionnelle. Nous nous engageons à respecter leur caractère confidentiel et à ne pas les communiquer à des tiers.



Vous n'avez pas reçu la Carte pro dont vous avez fait la demande en 2009? Cela veut très probablement dire que nous n'avons pas pu identifier votre paiement sur notre compte bancaire. Prenez contact avec nous pour encore recevoir votre carte.

Pas encore demandé votre Carte pro ? Il est encore temps.

Un deuxième train de cartes (le dernier de cette saison...) est en cours de réalisation pour distribution courant mars. Vous pouvez encore obtenir une carte pro à condition d'être rapide !

Remplissez et renvoyez-nous **avant le 1^{er} mars 2010** le bulletin ci-joint (également disponible sur <www.centresculturels.be>) accompagné d'une photo d'identité récente et de bonne qualité au format jpg (300 dpi) et versez le montant de 5,00 euros sur notre compte 068-2135341-10 sans oublier d'ajouter votre nom et prénom suivis de « cartepro » comme communication.

Bonne année culturelle 2010 dans tous les cas !

■ Réunions de l'ASTRAC

Réunions de l'ASTRAC

o Voici les dates des prochaines **réunions du Conseil d'administration de l'ASTRAC** en 2010 :

- jeudi **25 février** : CA au Centre culturel de Bertrix
- mardi **23 mars** : CA au Centre culturel de Marchin
- jeudi **29 avril** : CA au Centre culturel de Welkenraedt, Forum des Pyramides
- mardi **15 juin** : CA au Centre culturel du Beau Canton

Les réunions du CA sont mensuelles (sauf entre juin et septembre). Elles sont **ouvertes à tous les membres effectifs de l'asbl**. Les nouveaux venus dans le secteur ainsi que tous les autres professionnels qui souhaitent se faire connaître et par la même occasion nous rencontrer sont également les bienvenus. Il suffit de nous prévenir de votre venue.

o Prenez déjà note de la date de notre assemblée générale statutaire de cette année. Elle aura lieu le jeudi **27 mai à La Marlagne** à Wépion et sera suivie d'une demi-journée de rencontre.

Appel à votre hospitalité :

Notre CA est à la recherche de **Centres culturels prêts à l'accueillir dans leurs locaux** pour une de ses réunions à partir de septembre 2010.

Intéressé à mieux connaître l'ASTRAC, à participer à une de nos réunions et à nous présenter votre Centre culturel et ses travailleurs ? Prenez contact avec notre équipe au 061/ 29 29 19 ou à <astrac@centresculturels.be>.

Un **tout grand merci** aux équipes des Centres culturels de Berchem-Sainte-Agathe, Enghien, Bièvre, Amay et Antoing qui nous ont accueillis depuis le début de cette saison culturelle !

■ Contacts

Contacts

o Vous pouvez contacter l'ASTRAC par **courriel** à l'adresse suivante:
<astrac@centresculturels.be>.

Nos numéros de téléphone : 061/ 29 29 19
ou 0475/ 26 82 25 (**Liesbeth Vandersteene**).

Notre numéro de **fax** : 061/ 31 11 37.

Notre **adresse postale** : 4, rue la Rosière, 6820 Florenville

o **Tous ces renseignements ainsi que d'autres informations précieuses sont à relire sur notre** site web
<www.centresculturels.be>.

o Notre **numéro de compte** : 068-2135341-10

Notre équipe a changé

L'ASTRAC remercie et souhaite bon vent à **Marie Lambert**, partie au 31 décembre 2009 vers de nouvelles aventures professionnelles après 5 ans de fidèles services.

Marie est remplacée, jusqu'au mois de juin, par **Xavier Lecat** qui a déjà travaillé avec nous en 2008.



■ Conseil d'administration

Conseil d'administration

Nos administrateurs sont à votre service, n'hésitez pas à les contacter. En voici la liste :

Président : Christophe Loyen (Chênée)	04/ 365 11 16
Vice-Président : Étienne Pévenasse (Gerpennes).....	071/ 50 11 64
Vice-Président : Michel Gelinne (Watermael-Boitsfort)	02/ 663 85 58
Secrétaire : Justine Dandoy (Wanze).....	085/ 21 39 02
Secrétaire adjoint : Hervé Persain (CCR Huy)	085/ 21 12 06
Trésorier : Vincent Bertholet (Antoing).....	069/ 44 68 00

Les autres administrateurs sont:

Frédérique Bigonville (Bièvre)	061/ 51 16 14
Chantal Charlier (Gerpennes)	071/ 50 11 64
Manu Dias (Watermael-Boitsfort)	02/ 663 85 51
Eddy Gijssens (Amay)	085/ 31 24 46
Jean-Luc Gustin (Sprimont).....	04/ 382 29 67
Pierre Mativa (Waremmes)	019/ 58 95 22
Laurent Vanbergie (Enghien).....	02/ 396 37 87



